

Barnave

1761-1793



Dessiné et gravé en taille-douce
par Pierre Forget

Format horizontal 36 x 22

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 25 février 1989
à Saint Égrève (Isère)

Vente générale le 27 février 1989

Antoine Barnave est né à Grenoble le 22 octobre 1761. Travailleur acharné, avocat en 1783, il est élu, en 1788, député du Tiers aux États du Dauphiné réunis à Vizille. En 1789, il est appelé à représenter le Tiers État du Dauphiné aux États généraux qui doivent être réunis à Versailles le 5 mai 1789.

A Versailles, c'est lui qui rédigea l'Adresse au roi et qui fut un des premiers à prononcer le "Serment du Jeu de paume". Après la "Nuit du 4 Août", il est nommé membre de la commission chargée de rédiger la "Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen". Devenu président de l'Assem-

blée constituante, il doit abandonner ses fonctions en raison de l'hostilité qu'il suscite à sa gauche : l'abbé Grégoire, Brissot et Marat lui reprochent de prendre la défense des colons de Saint-Domingue contre les Noirs.

Après la fuite du roi et son arrestation à Varennes (21 juin 1791), Barnave est chargé par l'Assemblée législative de ramener à Paris la famille royale. Cet événement bouleverse sa vie. Au cours du voyage de retour, ses sentiments monarchiques se réveillent. Dès lors, et comme Mirabeau l'avait fait avant lui, il tente de sauver Louis XVI dont il pressent le tragi-

que destin. Après la chute du roi, la découverte de papiers compromettants dans l'"armoire de fer" des Tuileries entraîne son arrestation. Condamné à mort, il est guillotiné le 29 novembre 1793.